



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Zaire

Question au Gouvernement n° 1945

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Fuchs.

M. Jean-Paul Fuchs. Mesdames, messieurs, en ce moment des dizaines de milliers, voire des centaines de milliers de personnes agonisent au Zaïre. Elles meurent de faim, du choléra ou de dysenterie. Il est scandaleux que la communauté internationale ne soit pas encore intervenue. Il est scandaleux que certains pays européens, que les États-Unis aient semblé si longtemps indifférents. Peut-on, dans ces conditions, croire en l'homme, en sa sagesse, en son sens de la solidarité ?

Ce n'est pas le moment d'établir les responsabilités accumulées en vingt-cinq ans dans cette région, dans ce «chaudron». De plus, il est très difficile de prédire l'avenir, mais il faut agir ! Il faut sauver des enfants, des femmes et des hommes innocents. Monsieur le ministre des affaires étrangères, pourquoi la communauté internationale est-elle paralysée ? Que fait la France ? Que va-t-elle faire ? Il y va de notre dignité.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères. L'émotion que vous venez d'exprimer, monsieur le député, est celle de tous les membres de cette assemblée, celle du peuple français. C'est aussi celle du Gouvernement, n'en doutez pas.

Un million de femmes, d'enfants, d'hommes, chassés de leurs camps de réfugiés ou de leurs villages par la guerre, par les troubles, errant, la peur au ventre, sur les chemins de l'Afrique centrale et personne ne sait quelle est exactement leur situation aujourd'hui parce que les caméras de télévision n'ont pas accès à cette région.

Mais lorsqu'elles seront les témoins de cette situation, l'émotion sera grande, je n'en doute pas.

Depuis maintenant une semaine, le Président de la République, le Gouvernement et moi-même frappons à toutes les portes pour que la communauté internationale intervienne. La France a marqué qu'elle était volontaire pour participer à l'opération avec des forces propres à assurer la sécurité des organisations non gouvernementales, des organisations humanitaires. Vous déplorez la lenteur des réactions. Comment dire le contraire ? Néanmoins, à l'heure où nous parlons, les choses progressent plus vite, me semble-t-il. Il n'est que temps d'ailleurs. L'Espagne, puis l'Italie, la Hollande, l'Irlande, qui préside l'Union européenne, ont marqué leur détermination. Bien entendu, c'est d'abord de l'Afrique que nous attendons la principale initiative, car c'est d'elle qu'il s'agit.

Enfin, nous pensons que la participation des États-Unis est indispensable dans la mesure où chaque membre de la communauté internationale doit assumer ses responsabilités. J'espère que, dans les heures qui viennent, nous aurons les réponses que nous attendons, que le Conseil de sécurité pourra enfin se réunir et prendre la décision qui s'impose au regard des valeurs qu'ici même nous défendons toujours ensemble.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean-Paul Fuchs.

M. Jean-Paul Fuchs. Mesdames, messieurs, en ce moment des dizaines de milliers, voire des centaines de milliers de personnes agonisent au Zaïre. Elles meurent de faim, du cholera ou de dysenterie. Il est scandaleux que la communauté internationale ne soit pas encore intervenue. Il est scandaleux que certains pays europeens, que les Etats-Unis aient semble si longtemps indifferents. Peut-on, dans ces conditions, croire en l'homme, en sa sagesse, en son sens de la solidarite ?

Ce n'est pas le moment d'etablir les responsabilites accumulees en vingt-cinq ans dans cette region, dans ce «chaudron». De plus, il est tres difficile de predire l'avenir, mais il faut agir ! Il faut sauver des enfants, des femmes et des hommes innocents. Monsieur le ministre des affaires etrangeres, pourquoi la communauté internationale est-elle paralysee ? Que fait la France ? Que va-t-elle faire ? Il y va de notre dignite.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique et sur divers bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre des affaires etrangeres.

M. Herve de Charette, ministre des affaires etrangeres. L'emotion que vous venez d'exprimer, monsieur le depute, est celle de tous les membres de cette assemblee, celle du peuple francais. C'est aussi celle du Gouvernement, n'en doutez pas.

Un million de femmes, d'enfants, d'hommes, chasses de leurs camps de refugies ou de leurs villages par la guerre, par les troubles, errent, la peur au ventre, sur les chemins de l'Afrique centrale et personne ne sait quelle est exactement leur situation aujourd'hui parce que les cameras de television n'ont pas acces a cette region. Mais lorsqu'elles seront les temoins de cette situation, l'emotion sera grande, je n'en doute pas.

Depuis maintenant une semaine, le President de la Republique, le Gouvernement et moi-meme frappons a toutes les portes pour que la communauté internationale intervienne. La France a marque qu'elle etait volontaire pour participer a l'operation avec des forces propres a assurer la securite des organisations non gouvernementales, des organisations humanitaires. Vous deplorez la lenteur des reactions. Comment dire le contraire ? Neanmoins, a l'heure ou nous parlons, les choses progressent plus vite, me semble-t-il. Il n'est que temps d'ailleurs. L'Espagne, puis l'Italie, la Hollande, l'Irlande, qui preside l'Union europeenne, ont marque leur determination. Bien entendu, c'est d'abord de l'Afrique que nous attendons la principale initiative, car c'est d'elle qu'il s'agit.

Enfin, nous pensons que la participation des Etats- Unis est indispensable dans la mesure ou chaque membre de la communauté internationale doit assumer ses responsabilites. J'espere que, dans les heures qui viennent, nous aurons les reponses que nous attendons, que le Conseil de securite pourra enfin se reunir et prendre la decision qui s'impose au regard des valeurs qu'ici meme nous defendons toujours ensemble.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Fuchs Jean-Paul](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1945

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 1996, page 6787

Réponse publiée le : 13 novembre 1996, page 6787

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 novembre 1996